



La Saskatchewan  
**Amie des aînés**

*Créer des collectivités inclusives*

# DEVENIR UNE COLLECTIVITÉ-AMIE DES AÎNÉS



Saskatchewan  
Seniors  
Mechanism  
Seniors Working Together

Canada 

## TABLE DES MATIÈRES

### POURQUOI ENTREPRENDRE UNE TELLE DÉMARCHE

Avant-propos .....	A
Énoncés concernant les collectivités-amies des aînés .....	B
Maltraitance à l'égard des aînés.....	C

### COMMENT DEVENIR UNE COLLECTIVITÉ-AMIE DES AÎNÉS

Point de départ.....	A
Créer un comité ami des aînés .....	B
Obtenir l'appui de l'administration municipale.....	C
Évaluer votre collectivité.....	D
Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action .....	E

### HUIT DOMAINES D'INTÉRÊT

Espaces extérieurs et immeubles .....	A
Transport .....	B
Logement .....	C
Participation sociale.....	D
Respect et inclusion sociale.....	E
Participation communautaire et possibilités d'emploi .....	F
Communication et information .....	G
Soutien communautaire et services de santé.....	H

### OUTILS

### RECONNAISSANCE DES COLLECTIVITÉS AU TITRE D'AMIES DES AÎNÉS

# POURQUOI ENTREPRENDRE UNE TELLE DÉMARCHE

La présente section comprend les points suivants :

Avant-propos .....	A
Énoncés concernant les collectivités-amies des aînés .....	B
Maltraitance à l'égard des aînés .....	C

## **AVANT PROPOS**

### **Pourquoi et comment faire la démarche**

L'organisme Saskatchewan Seniors Mechanism (SSM) a répondu à l'invitation de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) à participer au projet des collectivités-amies des aînés, qui « vise à inciter les aînés canadiens et les collectivités à faire de leur milieu de vie un endroit meilleur, plus sain et plus sûr, où les aînés peuvent vivre et s'épanouir. Au sein d'une collectivité-amie des aînés, les politiques, les services et les structures liés à l'environnement physique et social sont conçus de façon à permettre aux personnes âgées de « Vieillir activement », c'est-à-dire de vivre en sécurité, de bénéficier d'une bonne santé et de continuer à participer pleinement à la société. »

Le SSM sait que « faire de leur milieu de vie un endroit meilleur, plus sain et plus sûr, où les aînés peuvent vivre et s'épanouir » recoupe la lutte contre les facteurs de risque entraînant la maltraitance à l'égard des aînés. Parmi ces facteurs de risque, le plus élevé est l'isolement. Les collectivités qui offrent différentes activités susceptibles de plaire aux aînés, ainsi que les moyens leur permettant d'y participer, atténuent l'isolement de ces personnes. En outre, nous croyons que bon nombre des éléments qui atténuent le risque de maltraitance à l'égard des aînés sont précisément ceux qui ont pour effet de créer des collectivités-amies des aînés, soit des milieux de vie plus sains et plus sûrs pour toute la population. Les deux concepts – la prévention de la maltraitance à l'égard des aînés et la création de collectivités-amies des aînés – sont symbiotiques.

## Énoncé concernant les collectivités amies des aînés



*Holly Schick Directrice administrative Saskatchewan Seniors Mechanism*

Le projet de collectivités-amies des aînés est une initiative mondiale, qui a été lancée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). On y préconise la création de collectivités saines, accessibles et inclusives, où tous se sentent appréciés, intégrés et soutenus. Depuis un certain temps, d'autres provinces canadiennes sont parvenues de façon notable à encourager les collectivités à faire partie du mouvement ami des aînés.

L'organisme Saskatchewan Seniors Mechanism (SSM) se fait le chef de file de la Saskatchewan amie des aînés, afin que notre province puisse se joindre à cette initiative.

Le SSM poursuit ses discussions avec divers intervenants pour que la Saskatchewan amie des aînés devienne une réalité. Au nombre de ces intervenants, mentionnons l'Association des municipalités urbaines de la Saskatchewan, le ministère de la Santé de la Saskatchewan, l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, le Conseil sur le vieillissement de Saskatoon, le Centre d'éducation permanente, l'Unité de la santé de la population et de la recherche évaluative de la Saskatchewan, l'Association des parcs et des loisirs de la Saskatchewan, la région de santé Regina Qu'Appelle et la Société Alzheimer de la Saskatchewan. Tous ces groupes croient en l'importance de cette initiative.

Du point de vue du SSM, l'initiative amie des aînés offre un cadre pour toutes les activités qu'il propose. Nous collaborons avec les collectivités afin de les aider à devenir plus conviviales, car dans cette convivialité réside la clé de l'intégration, du respect et de l'appréciation des aînés. Ces derniers en retirent une meilleure qualité de vie, et les contributions qu'ils apportent en qualité de bénévoles et de participants à la collectivité ont pour effet de la renforcer.

À mesure que les collectivités deviennent plus inclusives, l'isolement s'atténue, ce qui a pour effet de réduire l'incidence des maladies mentales et physiques et de créer des collectivités vivantes. Comme l'isolement est un facteur de risque clé de maltraitance à l'égard des aînés, la réduction de l'isolement atténue ce risque. L'isolement et la maltraitance à l'égard des aînés constituent, actuellement, des enjeux importants au Canada.

L'initiative des collectivités-amies des aînés n'est pas simplement un projet à réaliser. Il s'agit d'un processus permanent, qui découle de l'utilisation d'une « optique d'analyse favorable aux

aînés » pour évaluer tout ce que nous faisons.

- Cette optique suppose de pouvoir prendre certaines mesures très rapidement et à très peu de frais.
- D'autres mesures, à long terme, peuvent entraîner des coûts associés à la planification municipale.
- Toutes les mesures constituent des moyens de promouvoir, de façon permanente, l'intégration des personnes de tous les âges, à la vie de la collectivité.

Au cours des prochaines années, à mesure qu'augmentera le pourcentage des aînés au sein de notre population, la création de collectivités-amies des aînés sera essentielle pour faire face aux changements que cette évolution démographique occasionnera. Les collectivités inclusives ont une population plus saine, plus heureuse et plus apte à répondre aux besoins de tous les résidents. C'est à nous qu'il appartient de faire de la Saskatchewan une grande collectivité-amie des aînés !



*Mairesse Debra Button  
Présidente, Association des municipalités urbaines de la  
Saskatchewan  
Mairesse de Weyburn.*

« L'Association des municipalités urbaines de la Saskatchewan (SUMA) est heureuse de collaborer avec l'organisme Saskatchewan Seniors Mechanism en vue de créer des collectivités sûres et inclusives où des personnes de tous les âges, de toutes les compétences et de toutes les cultures connaissent la prospérité. L'initiative des collectivités-amies des aînés offre aux membres de la SUMA une excellente occasion de faire de leurs collectivités de meilleurs endroits où vivre. J'encourage tous les membres à se renseigner sur ce programme et à se joindre au mouvement ami des aînés. »

## **MALTRAITANCE À L'ÉGARD DES AÎNÉS**

Dans nos collectivités, il existe un problème caché, que la plupart d'entre nous ignore ou ne veut pas voir. Pour certains aînés, la maltraitance fait partie de leur réalité, que cette maltraitance soit physique, psychologique, financière ou autre. La maltraitance est plus susceptible de demeurer cachée si les gens ignorent que l'âgisme existe aussi au sein de leurs collectivités. En fait, l'âgisme contribue en grande partie à l'isolement et à la maltraitance.

L'âgisme est le terme désignant les attitudes et les croyances qui amènent les gens à traiter les aînés comme s'ils étaient moins importants ou moins respectables parce qu'ils sont âgés. Ces attitudes entrent en jeu dans les situations de violence, parce qu'elles laissent croire aux gens qu'ils ont le droit d'ignorer un aîné, de lui causer un préjudice ou de le contrôler. Lorsque les aînés sont victimes de maltraitance, surtout de la part de membres de leur famille, ils en éprouvent souvent de la gêne. Par conséquent, la honte est un autre facteur qui amène les gens à s'isoler. Les aînés isolés sont moins susceptibles de nommer ce qui leur arrive ou de demander du soutien au sein de leur collectivité.

### **Qui est exposé à la maltraitance ?**

La maltraitance peut frapper n'importe qui, à tout âge.

Divers facteurs de risque peuvent susciter des préoccupations :

- L'isolement – physique, social ou culturel
- Les antécédents de violence familiale
- Les situations de vie commune
- La dépendance d'un aîné (à un foyer ou à une aide financière)
- Les problèmes de toxicomanie
- La dépression et d'autres troubles mentaux
- Le déficit cognitif

### **À quoi peut-on reconnaître la maltraitance ?**

La maltraitance se manifeste de différentes façons et elle s'aggrave, généralement, si la personne ne reçoit pas d'aide. Les aînés vivent souvent plusieurs formes de maltraitance. Toute forme de maltraitance est grave et cause un préjudice.

### **Exploitation financière**

Il y a exploitation financière si une personne trompe, menace ou persuade un aîné en vue de le dépouiller de son argent, de ses biens ou de ses possessions. Il arrive parfois que l'exploiteur influence ou force la victime afin qu'elle modifie son testament ou signe une procuration, ou encore qu'il encaisse des chèques à son insu.

## **Violence psychologique**

Il y a violence psychologique si une personne menace, insulte, intimide ou humilie un aîné, le traite comme un enfant ou ne l'autorise pas à voir sa famille et ses amis.

## **Violence spirituelle ou religieuse**

Il y a violence spirituelle ou religieuse si une personne limite ou restreint les pratiques, les coutumes ou les traditions spirituelles d'un aîné. La violence englobe aussi l'utilisation des croyances d'un aîné afin de l'exploiter, de s'y attaquer ou de ne pas l'autoriser à participer à des activités ou à des événements religieux.

## **Violence sexuelle**

Il y a violence sexuelle si une personne force un aîné à se livrer à une activité sexuelle. Cela peut comprendre l'agression verbale ou le comportement suggestif, le manque de respect à l'égard de son intimité et les rapports sexuels.

## **Négligence**

Il y a négligence si une personne prive un aîné de soins, de nourriture ou du soutien affectif qu'il n'est pas en mesure d'obtenir par lui-même. Il arrive parfois que les soignants ne possèdent pas les connaissances, l'expérience ou les capacités nécessaires.

## **Violence physique**

Il y a violence physique si une personne frappe un aîné ou le traite avec rudesse, même s'il n'est pas blessé.



# COMMENT DEVENIR UNE COLLECTIVITÉ-AMIE DES AÎNÉS

La présente section comprend les points suivants :

Point de départ.....	A
Créer un comité ami des aînés .....	B
Obtenir l'appui de l'administration municipale.....	C
Évaluer votre collectivité.....	D
Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action .....	E

## POINT DE DÉPART

Chaque collectivité peut avoir, au départ, un point de vue différent, en fonction des initiatives qui y ont été lancées, qu'elles soient ou non officiellement associées à l'initiative des collectivités-amies des aînés. Il y a cependant cinq jalons à atteindre pour qu'une collectivité soit agréée à titre d'amie des aînés.

Ces jalons sont les suivants :

- Créer un comité ami des aînés.
- Obtenir l'appui de l'administration municipale.
- Évaluer la collectivité et déterminer où les initiatives amies des aînés s'avèrent nécessaires.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action.
- Se préparer à évaluer chaque étape du projet et chacune de ses initiatives.

Il est plus important de faire en sorte que votre collectivité lance des initiatives amies des aînés que d'évaluer tous les aspects possibles de cette question avant de prendre des mesures.

Un comité de base ami des aînés peut être créé afin d'évaluer votre collectivité et de recueillir des renseignements dans un ou plusieurs domaines, mais pas nécessairement dans tous.

Au moyen de ces renseignements, vous pouvez élaborer et mettre en œuvre des plans d'action.

L'achèvement d'un projet permet de fêter et offre de nombreuses possibilités de sensibilisation afin que d'autres personnes participent à des initiatives amies des aînés.

Une évaluation des travaux peut orienter une autre boucle complète du cercle à mesure que la collectivité progresse dans sa démarche l'amenant à devenir une collectivité-amie des aînés.

## **CRÉER UN COMITÉ AMI DES AÎNÉS**

Qui intègre les personnes de tous les âges et de tous les segments de la collectivité

### **Voici les tâches du comité ami des aînés :**

- Élaborer une approche holistique et coordonnée entre l'administration locale, les fournisseurs de services, l'organisme communautaire, les entreprises commerciales et les particuliers.
- Sensibiliser le public et susciter son intérêt.
- Coordonner la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de toutes les initiatives amies des aînés.

Rappelez-vous que votre comité ami des aînés doit compter un nombre élevé d'aînés. Voir votre collectivité à travers les yeux des aînés permettra de relever les lacunes qui sont à la source des mesures amies des aînés.

### **Les membres du comité ami des aînés peuvent être issus des groupes suivants :**

- Clubs philanthropiques
- Groupes d'aînés
- Ministères responsables des parcs et des loisirs
- Conseil municipal local
- Ministère des Travaux publics
- Services de transport
- Conseils d'aménagement et de zonage
- Comité de développement économique
- Centres/clubs de culture physique
- YWCA ou le YMCA
- Écoles élémentaires et secondaires
- Collèges ou universités
- Services de police
- Autorité locale de santé ou centre de soins de santé local
- Propriétaires d'entreprises
- Chambre de commerce
- Syndicats
- Médias
- Organismes confessionnels
- Handicapés et leurs organismes
- Groupes multiculturels

## **HABITEZ-VOUS UNE PETITE MUNICIPALITÉ OU UN VILLAGE ?**

Dans la réalité, ces collectivités comptent un petit nombre de personnes actives qui occupent souvent des postes de responsabilité au sein de plusieurs groupes qui devront collaborer. Comme l'a fait remarquer un participant à la rencontre amie des aînés : « Ce sont les mêmes huit personnes qui travaillent au conseil du village, au Club Lion, à l'église et au centre pour personnes âgées ! »

En pareil cas, la meilleure stratégie est de créer un petit comité ami des aînés, composé de trois ou quatre personnes. Le comité ami des aînés agira comme groupe consultatif de coordination et mobilisera d'autres personnes de la municipalité ou du village aux fins de différents projets de mobilisation. C'est aussi une stratégie valable auprès d'une collectivité où plusieurs personnes clés sont des « retraités migrants » qui disparaissent en hiver.

Si un projet est prévu, il pourrait facilement s'y ajouter entre six et dix personnes qui participeraient à titre personnel ou parce qu'un club, une église ou un autre groupe a consenti à en prendre l'initiative.

## **HABITEZ-VOUS L'UNE DES GRANDES VILLES DE LA SASKATCHEWAN ?**

La vie à Saskatoon et à Regina diffère de celle des petites collectivités, surtout lorsqu'il s'agit de planifier pour l'ensemble de la ville et de réunir les gens afin de décider des mesures à adopter.

Le Conseil sur le vieillissement de Saskatoon et le Centre d'éducation permanente de Regina ont tous deux commencé à travailler à l'initiative de collectivités-amies des aînés avant que le projet du SSM ne se concrétise.

Les deux organismes continuent de faire un excellent travail en ce sens. Leurs objectifs et leurs mesures diffèrent, ce qui n'est pas surprenant.

Chaque collectivité, quelle que soit sa taille, entreprendra différemment la démarche amie des aînés.

### **IMPORTANT POUR TOUTES LES COLLECTIVITÉS !**

N'oubliez pas de prendre note de la création de votre comité ami des aînés et de ses premiers plans ou premières stratégies. La tenue d'un dossier concernant les mesures prises vous aidera à voir les progrès réalisés et à expliquer aux autres ce qui se passe. S'il y a des possibilités de présenter des demandes de subventions, votre dossier devient d'autant plus important.

## **OBTENIR L'APPUI DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**

Il est très important de vous assurer que votre administration locale appuie sans réserve le travail des amis des aînés. Cela ne veut pas dire qu'elle doit y affecter des ressources humaines et financières importantes. Il est cependant escompté que la compréhension de la notion de collectivité-amie des aînés aura une incidence sur la planification et l'élaboration de politiques. Par conséquent, les initiatives amies des aînés devront être intégrées au déroulement naturel des améliorations physiques et sociales de la collectivité et feront, à l'avenir, partie de la planification régulière du budget. L'objectif est de faire en sorte que votre conseil municipal adopte une résolution exécutoire qui aura une incidence réelle sur les politiques de la collectivité.

### **La première étape menant à un soutien est la sensibilisation.**

- Commencez par identifier les membres du conseil ou du personnel de la ville, de la municipalité ou du village qui pourraient apporter leur soutien. Trouvez des moyens de rencontrer ces personnes de façon informelle, si possible, et parlez-leur des débuts de l'initiative de collectivité-amie des aînés dans votre collectivité.
- Renseignez-vous sur les procédures et les règles applicables à l'adoption d'une résolution. Il peut exister un format spécial que vous devez utiliser, ou encore un avis spécial à émettre pour présenter la résolution. Demandez de l'information sur le calendrier des réunions du conseil.
- Si votre administration locale a fixé des priorités et des stratégies, cherchez des moyens d'y harmoniser votre résolution.
- Sensibilisez le grand public – faites passer le mot.
  - Par un article dans le journal local ou une lettre à son rédacteur en chef
  - Assistez aux réunions des organismes communautaires locaux
  - Les émissions-débat radiophoniques sont toujours à la recherche de sujets
  - Accueillez un forum public traitant de la collectivité-amie des aînés et de la nécessité d'obtenir l'appui du conseil
- Envisagez de prendre contact avec les entreprises commerciales, notamment celles qui appartiennent à des intérêts locaux et sont administrées localement. Parlez-leur des avantages à appuyer l'initiative de collectivité-amie des aînés.
- Continuez à élargir la base de soutien par le réseautage.
- Assistez à la réunion au cours de laquelle la résolution sera examinée et emmenez beaucoup de supporteurs. Faites salle comble !
- Si pour une raison quelconque la résolution n'était pas approuvée, déterminez pourquoi. Révisez votre présentation et votre approche, puis essayez de nouveau.

## **Les petites municipalités et les villages**

Les étapes essentielles précisées ci-dessus peuvent s'appliquer à votre collectivité. Cependant, on s'attend à ce qu'une part beaucoup plus grande de la préparation et de la sensibilisation s'effectue de façon informelle dans les conversations. Vous devez connaître votre collectivité. Utilisez les méthodes qui sont adaptées à sa culture.

### Voici une mise en garde pour les petites collectivités :

Rassurez les gens en ce qui a trait au poids que pourraient représenter, pour le Conseil et le personnel, les demandes en matière de ressources humaines et financières pouvant découler des initiatives de collectivité-amie des aînés. Ces initiatives présentent, en effet, de très nombreux aspects qui, considérés dans leur ensemble, peuvent sembler écrasants. Attendez-vous à ce que votre collectivité n'aborde probablement qu'une initiative à la fois.

## ÉVALUER VOTRE COLLECTIVITÉ

### Comment peut-on procéder à une évaluation précise, mais efficace ?

Rappelez-vous que vous souhaitez savoir quels sont les atouts favorables aux aînés dans votre collectivité, ainsi que les obstacles à surmonter et les lacunes à combler pour améliorer votre collectivité et réduire l'isolement, surtout pour les aînés ou les personnes ayant un handicap physique.

Il existe de nombreux moyens de procéder à cette évaluation. Vous pouvez, par exemple, avoir recours à des groupes de discussion, des sondages, l'observation directe et la consultation avec des organismes alliés.

Vous devrez mobiliser des résidents d'âges, de genres, de cultures et de milieux divers. Trouvez différents moyens d'atteindre les aînés, les personnes handicapées, les entreprises commerciales locales et leurs associations, les écoles, les églises, les groupes d'aide sociale, les organismes sans but lucratif et les fournisseurs de services de santé. Soyez observateur. Vous reconnaîtrez les personnes et les organismes de la collectivité qui préconisent des concepts favorables aux aînés et vous pourrez aussi déterminer quels sont les obstacles.

Vous pouvez commencer par utiliser votre comité ami des aînés comme groupe de discussion informel.

- Gardez-vous intentionnellement du temps pour examiner votre collectivité, en tenant soigneusement compte de ce que vous savez déjà au sujet de chacun des huit domaines d'intérêt.
- Décidez quelles approches vous pourrez utiliser et quelle sera la portée de votre évaluation. Vous n'avez pas à tout évaluer immédiatement ! Voici des approches possibles :
  - Menez un sondage général ciblant les huit domaines d'intérêt, ce qui s'ajoutera à votre base de connaissances et vous permettra de planifier plus en détail. Cela contribuera aussi à sensibiliser les gens, notamment ceux qui devront remplir le sondage. Assurez-vous d'inclure des questions qui révéleront les conditions propices à l'isolement pour certains résidents de votre collectivité.
  - Concentrez-vous sur un ou plusieurs domaines d'intérêt pouvant offrir des possibilités d'action, selon votre comité. Puis utilisez des sondages écrits ou des groupes de discussion pour recueillir des renseignements.
  - S'il existe des groupes communautaires (p. ex. un club d'aînés, un club philanthropique) déjà alliés à votre cause, consultez-les afin de déterminer la meilleure approche et d'obtenir une évaluation informelle de l'ensemble des atouts et des lacunes en ce qui a trait à la collectivité-amie des aînés.
  - Organisez un événement communautaire où les gens pourront se renseigner sur les initiatives de collectivités-amies des aînés et en parler. N'oubliez pas que les goûters, un repas ou une collation en matinée ou en après-midi – attireront les gens et leur donneront de l'énergie.

*[Un plan de discussion communautaire basé sur les travaux effectués par le mouvement World Café se trouve à la section OUTILS.]*

## **Les sondages**

Il peut sembler simple d'élaborer un sondage et de s'attendre à obtenir toutes sortes de renseignements.

Les conseils qui suivent peuvent vous aider à éviter les erreurs les plus fréquentes.

- Avant d'élaborer un sondage, dressez par écrit la liste des renseignements que vous souhaitez recueillir. Soyez précis. Tenez compte de l'utilisation que vous ferez de ces renseignements après les avoir recueillis.
- Pensez à votre collectivité et décidez qui vous souhaitez joindre. Vous ne voulez manquer aucune opinion valable. Rappelez-vous que vous obtiendrez les meilleurs renseignements en vous adressant à un éventail diversifié de citoyens : aînés, personnes handicapées, employeurs, organismes confessionnels, groupes autochtones et multiculturels, groupes d'aide sociale, écoles, fournisseurs de services de santé, etc.
- Facilitez le remplissage et le retour du sondage pour les répondants. S'adresser aux gens dans un lieu communautaire et leur demander de prendre quelques minutes pour remplir le sondage peut donner de bons résultats.
- Au moment de créer les questions du sondage, efforcez-vous de trouver des questions précises « à cocher » pour obtenir des renseignements essentiels, mais n'oubliez pas de poser quelques questions ouvertes qui pourront vous fournir des renseignements dont vous ne soupçonniez même pas l'utilité.
- Posez-vous constamment les questions suivantes : « Est-ce que j'aimerais remplir ce sondage ? Est-il déroutant ? Donne-t-il l'impression que l'on souhaite vraiment connaître mon opinion ? »
- Certifiez aux répondants au sondage que leurs réponses seront traitées confidentiellement et que les renseignements seront compilés à titre de réponses de la collectivité.

***Consultez l'exemple de sondage présenté à la section OUTILS.***



## **Groupes de discussion**

Le but de ces groupes de discussion sur la collectivité-amie des aînés est de recueillir des renseignements sur la perception qu'ont les gens des points forts, et des améliorations à apporter, en ce qui concerne les huit domaines d'intérêt ou aspects de la vie communautaire.

### Qu'est-ce qui est essentiel à un bon groupe de discussion ?

- La taille du groupe – Il faut réunir entre six et 12 personnes pour obtenir un éventail d'opinions et un certain dynamisme, tout en offrant à chacune la possibilité d'apporter sa contribution.
- Choisissez une date et un lieu, puis désignez des participants éventuels.
- Choisissez un animateur capable d'intervenir avec tact et fermeté auprès des gens et d'intégrer tout le monde à la conversation. Celui-ci devrait être renseigné au sujet de l'initiative de collectivité-amie des aînés.
- Prévoyez à la fois un animateur et un rapporteur. Idéalement, un rapporteur sera en mesure d'utiliser une méthode permettant aux gens de voir que leurs idées sont notées ! Toutefois, si la conversation va bon train, il pourrait ne pas être bon de la ralentir en prenant des notes sur un tableau à feuilles. Vous pourriez peut-être utiliser un ordinateur/projecteur, ainsi que les services d'un rapporteur qui maîtrise bien la saisie au clavier.
- Conseils aux animateurs. Les gens ont souvent des réponses toutes faites qui font partie du tissu culturel de la collectivité. Efforcez-vous de les approfondir et d'entendre des exemples précis de la préoccupation soulevée. De plus, soyez conscient du fait que ce groupe de discussion n'est pas réuni pour résoudre des problèmes, mais pour relever les atouts et les lacunes.
- Prévoyez suffisamment de temps ! Il vous faudra entre 90 minutes et deux heures si vous abordez les huit domaines d'intérêt. Cependant, si vous devez travailler dans une tranche horaire plus courte, vous pourriez peut-être organiser deux séances ou plus. Pendant la période allouée au groupe de discussion, entretenez la conversation en partageant le temps en segments et en informant le groupe de la période fixée pour chacun.

## **Rassemblez et résumez les données selon les huit domaines d'intérêt**

Dans un village ou une municipalité de petite taille, les données ne seront pas aussi volumineuses et le comité ou un bénévole pourra probablement effectuer cette tâche. Dans une municipalité ou une ville importante, vous aurez éventuellement besoin d'un groupe de bénévoles ou vous devrez engager une personne possédant les compétences nécessaires.

## **Rédigez un rapport au moyen des données rassemblées**

Aux fins de l'évaluation et pour assurer la clarté du rapport, celui-ci doit présenter les antécédents du comité ami des aînés – sa création, comment il a recueilli les données, et quelles personnes et organismes y ont participé. Le résumé des conclusions fournira les conditions de base, à savoir « voici à quoi ressemblait notre collectivité à cette date ». Ajoutez des images, si possible. Le rapport permet de comparer et de fêter lorsque des mesures favorables, quelle que soit leur envergure, ont fait progresser l'initiative de collectivité-amie des aînés.

## **Rendez publiques les conclusions**

Le compte rendu des données résumées doit signaler les points forts évidents et les points à améliorer. L'heure est maintenant venue de présenter les conclusions à votre conseil local et aux organismes locaux. Vous pourriez aussi planifier une rencontre communautaire en invitant tous les organismes qui ont participé à l'évaluation et en leur fournissant les conclusions clés aux fins de discussion.

Assurez-vous d'offrir à toutes les personnes intéressées des possibilités de réflexion créatrice et de remue-méninges sur des projets qui permettraient de répondre aux améliorations nécessaires.

Ces mesures créent des liens et une interdépendance dont l'énergie aura pour effet de faire avancer votre initiative amie des aînés. Cela contribuera aussi à donner à chacun un sentiment de responsabilité et d'appropriation qui assurera la réussite de l'initiative dans votre collectivité.

**Si votre comité ami des aînés a décidé de ne pas cibler les huit domaines d'intérêt, mais un ou quelques-uns d'entre eux, suivez simplement les étapes liées à l'évaluation – sondages, groupes de discussion ou discussions communautaires – puis rassemblez les données, rédigez un rapport et faites-en connaître les conclusions. Le rapport est très important, car il fournit le compte rendu de votre travail sur l'initiative amie des aînés.**

## ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'ACTION

Le moment est venu. Vous avez évalué la situation. Vous avez conscientisé la collectivité. Vous avez reçu l'approbation de l'administration locale.



Vous devez vous servir de votre logique et de vos compétences en planification afin de ne pas déployer vos efforts inutilement.

Vous devrez préciser ce qui doit être fait et planifier les stratégies nécessaires pour y parvenir. Vous devez évaluer la situation de façon réaliste et prendre note des obstacles ou des problèmes.

Il ne fait aucun doute que l'heure est venue de mobiliser vos alliés.

### Conseils pour établir un plan d'action

- Formulez chacune des mesures de façon claire et précise. Demandez-vous si vous arrivez à voir clairement comment le processus se déroulera, c'est-à-dire quelles mesures seront prises et qui les prendra. Vérifiez auprès d'une personne extérieure à votre groupe de planification afin de voir si elle comprend la mesure comme vous l'entendiez.
- Amenez les membres de la collectivité à s'approprier les mesures. Désignez la personne, le groupe de travail ou l'organisme qui assumera la responsabilité de la mise en œuvre.
- Relevez des mesures qu'il serait relativement facile et rapide de mettre en place. Mener à bien une initiative et célébrer sa réussite entretient l'enthousiasme.
- Ne vous souciez pas de l'envergure de l'initiative. Des mesures qui semblent modestes peuvent être tout aussi importantes que les grandes initiatives mobilisant de nombreuses personnes.
- Déterminez les priorités à court, à moyen et à long terme.
- Cherchez des partenaires et offrez-leur des possibilités de vraiment contribuer au mouvement ami des aînés dans votre collectivité.
- Surveillez les progrès des mesures amies des aînés. Si les plans sont clairs, les résultats escomptés précisés et les délais fixés, vous serez en mesure de voir s'il y a des progrès.

## Modèle de plan d'action

Le modèle ci-dessous présente une logique de planification et illustre comment l'utiliser pour planifier étape par étape. Il convient de noter que la planification suppose de dresser la liste des résultats escomptés pour chaque initiative ou projet. Si vous précisez les résultats, l'évaluation sera plus facile à effectuer et plus précise.

**Initiative – ce que nous souhaitons faire**, p. ex. : installer des bancs dans l'espace vert du village.

Stratégies	Ressources	Partenaires potentiels	Affectation des tâches	Priorité et calendrier
– Comment allons-nous procéder ?	– Ce que nous avons – Ce dont nous avons besoin	– Qui collaborera avec nous ?	– Qui dirige ? – Qui d'autre aide ?	(P. ex. un mois, trois mois, un an) Priorité – élevée
Examiner divers types de bancs qui pourraient être durables et se situer dans notre fourchette de prix	Fixer un budget pour l'ensemble du projet	Parler au Club Lions et au Club Rotary	Roy Johnston – membre du Club Lions	Installation d'ici le 1 <sup>er</sup> juillet 2015
Rédiger un avant-projet d'installation de « bancs en mémoire »	Familles qui souhaiteraient faire don de « bancs en mémoire »	Églises locales Club des aînés	Révérend Smith Joan Thomson (veut déjà faire don d'un banc)	Un mois
Contacter John Kruger afin de voir ce qu'il peut proposer et le prix	John Kruger – réalise des tables de pique-nique et d'autres meubles de jardin			Immédiatement

## Résultats

### **Exemple : concernant l'initiative n<sup>o</sup> 1 – installer des bancs dans l'espace vert du village**

#### À court terme :

- ✓ Sensibilisation à l'environnement communautaire accrue chez tous les membres de la collectivité.
- ✓ Collaboration avec les clubs philanthropiques et les groupes d'aînés pour renforcer la confiance.
- ✓ Environnement planifié et amélioré en tenant compte des aînés.
- ✓ Moyens donnés aux familles pour honorer la mémoire de leurs membres décédés, reconnaître les défis de ceux qui sont aux prises avec de grandes difficultés ou encore féliciter leurs membres qui célèbrent une réalisation très importante.
- ✓ Aide apportée au conseil local en matière d'améliorations sans engager d'importantes dépenses budgétaires.
- ✓ Possibilités de bénévolat s'offrant aux aînés ou aux jeunes.

#### À moyen terme :

- ✓ Davantage de possibilités d'activité physique pour les aînés, les parents de jeunes enfants et les personnes qui ont un handicap physique.
- ✓ Meilleure utilisation des espaces verts du village par tous les membres de la collectivité.
- ✓ Davantage de possibilités de créer des liens intergénérationnels.

#### À long terme :

- ✓ Isolement réduit des aînés.
- ✓ Meilleure santé physique et mentale des aînés et des personnes qui ont un handicap physique.
- ✓ Meilleure qualité de vie au sein de la collectivité.

## **Communication amie des aînés**

Le Comité ami des aînés est chargé de trouver continuellement des moyens de publier la planification, la progression et les résultats des initiatives amies des aînés.

Il existe de nombreuses façons d'informer le grand public, par exemple :

- Utiliser les bulletins locaux
- Afficher l'information sur le site Web de l'administration locale
- Créer une page Facebook régulièrement mise à jour
- Diffuser un communiqué au moment du lancement de mesures importantes ou de leur achèvement réussi
- Établir de bonnes relations avec le rédacteur en chef ou les reporters du journal local (cela est souvent plus facile dans le cas des petits journaux que des journaux plus importants), afin de leur fournir quelques renseignements ou anecdotes
- Tenir des assemblées publiques
- Participer aux réunions d'organismes communautaires en s'efforçant d'être inscrit à leur ordre du jour ; si l'habitude est prise de faire brièvement le point sur l'initiative amie des aînés, cela est très précieux
- Utiliser d'autres médias sociaux tels que Twitter, Instagram, etc., en fonction des habitudes des membres de la collectivité peut s'avérer avantageux.

## HUIT DOMAINES D'INTÉRÊT

La présente section comprend les points suivants :

Espaces extérieurs et immeubles.....	A
Transport.....	B
Logement.....	C
Participation sociale .....	D
Respect et inclusion sociale .....	E
Participation communautaire et possibilités d'emploi .....	F
Communication et information .....	G
Soutien communautaire et services de santé.....	H

## ESPACES EXTÉRIEURS ET IMMEUBLES

***Pensez à la façon dont travaillent et se divertissent les résidents de votre collectivité. Peuvent-ils se déplacer facilement et de façon sécuritaire en toute saison ? Y a-t-il des immeubles et des parcs attrayants ou d'autres lieux où ils peuvent se réunir ?***



Où les gens aiment-ils aller pour leurs loisirs ? Dans un parc, dans un musée, au cinéma ? Qu'est-ce qui s'offre à eux ?

Comment les gens se déplacent-ils dans votre collectivité ? Peuvent-ils marcher en toute saison ? Peuvent-ils faire du vélo, utiliser une poussette, un scooter ou un fauteuil roulant ?



Comment les gens gèrent-ils leurs besoins quotidiens comme l'épicerie ? Les magasins sont-ils dotés de rampes et de portes automatiques ?

Jetez un coup d'œil aux trottoirs et aux plaques de rue, est-il facile de s'égarer dans votre collectivité ?

Si le temps est pluvieux ou neigeux, les rues et les trottoirs sont-ils nettoyés et sécuritaires ? S'il fait chaud, y a-t-il des endroits où aller se reposer et se rafraîchir ?

Les aînés se sentent-ils en sécurité pour sortir le soir et rentrer chez eux la nuit tombée ? L'éclairage des rues est-il adéquat dans tous les quartiers de la collectivité ?

La signalisation des immeubles publics est-elle adéquate à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments ? Y a-t-il suffisamment de sièges, de rampes d'escalier et de planchers antidérapants ? Les portes sont-elles faciles à ouvrir et à fermer ?

Y a-t-il des toilettes publiques et des installations sanitaires convenables à l'intérieur des immeubles ou dans les espaces extérieurs ? Les toilettes publiques sont-elles ouvertes jour et nuit ?



## TRANSPORT

***Penchez-vous sur les moyens de transport accessibles dans votre collectivité, surtout à l'intention des personnes qui ne possèdent pas de voiture, ne peuvent pas conduire ou sont atteintes d'un handicap physique ou mental. Comment les gens se déplacent-ils entre la collectivité et d'autres centres ? Y-t-il un mode de transport public ?***



Dans une grande collectivité où il existe un mode de transport public, celui-ci est-il accessible, fiable et abordable ? Est-il à la disposition des résidents la nuit ou pendant les fins de semaine et les jours fériés ?

Les véhicules de transport public tels que les taxis sont-ils licenciés et réglementés ? Y a-t-il suffisamment de véhicules adaptés aux personnes qui utilisent un fauteuil roulant, une marchette ou d'autres aides à la mobilité ?

L'information concernant le transport public est-elle accessible pour tous les membres de la collectivité ?



Dans une petite collectivité, existe-t-il un service de transport bénévole pour se déplacer à l'intérieur ou à l'extérieur de la collectivité ?

Les routes sont-elles entretenues en toute saison ?

L'éclairage des rues est-il suffisant ?

Y a-t-il des places de stationnement à proximité des immeubles publics ou récréatifs et près des lieux où les gens se réunissent ? Y a-t-il suffisamment de places de stationnement réservées aux personnes handicapées ?

L'usage des modes de transport alternatifs ou publics est-il encouragé dans la collectivité ?

## LOGEMENT

***Pensez aux choix de logements qui pourraient permettre aux résidents de la localité de demeurer dans leur propre maison et au sein de la collectivité à tous les âges et les étapes de leur vie. Ces différents logements sont-ils abordables ? Y a-t-il suffisamment de types de logements à la disposition des personnes qui ont des besoins spéciaux ?***



Les logements sont-ils bien construits et procurent-ils un abri sécuritaire et confortable en toute saison ?

Est-il possible de modifier les maisons et d'obtenir des fournitures abordables pour répondre aux besoins des aînés ou d'autres personnes ayant des besoins particuliers ?

Y a-t-il suffisamment de soutiens et de services en place pour permettre aux gens de vivre seuls à mesure qu'ils avancent en âge ?

Lorsque les aînés atteignent le point où ils ont besoin de recevoir des soins personnels, y a-t-il des installations prévues pour eux au sein de la collectivité ou à proximité de celle-ci ?



## PARTICIPATION SOCIALE



***Pensez à toute la gamme d'événements et d'activités offerte aux personnes de tous les âges, notamment les activités physiques et récréatives, les manifestations spectacles et les activités culturelles qui ont lieu tant à l'intérieur qu'en plein air. Les événements communautaires sont-ils conçus intentionnellement pour être intergénérationnels et pour plaire à des personnes de divers âges et milieux ?***

Les événements communautaires sont-ils accueillis en des lieux faciles d'accès ?

Une personne peut-elle prendre part aux activités et aux événements seule ou accompagnée ?

Les événements communautaires sont-ils bien annoncés pour tous et y a-t-il des efforts particuliers déployés afin de joindre les membres handicapés de la collectivité ?

Au sein d'une petite collectivité, s'efforce-t-on d'organiser des voyages à des fins culturelles, éducatives et sportives ?

Les personnes qui ne peuvent pas quitter leur maison reçoivent-elles la visite de bénévoles ou d'employés d'organismes communautaires ?

S'efforce-t-on constamment de joindre les personnes en danger d'isolement ?

Fait-on la promotion d'une culture de l'inclusion et « d'aide mutuelle entre voisins » au sein de la collectivité ?



## RESPECT ET INCLUSION SOCIALE



***Pensez au respect dont font preuve les services publics, les médias, les services commerciaux et les organismes à l'égard de la diversité des besoins entre tous les citoyens, notamment les aînés. Les citoyens ont-ils des possibilités de donner leur avis sur les affaires communautaires, quels que soient leur âge et leurs capacités, et sont-ils encouragés à participer aux discussions communautaires ?***

Les services publics et commerciaux offrent-ils des services et des produits adaptés à une variété de préférences et de besoins ?

Y a-t-il des activités et des événements conçus pour attirer toutes les générations en tenant compte des préférences et des besoins particuliers selon l'âge ?

Les écoles favorisent-elles les contacts avec les aînés afin d'offrir des possibilités de se renseigner sur le vieillissement et sur les personnes âgées ? Les aînés sont-ils invités à prendre part aux activités scolaires ? Les enfants et les jeunes apprennent-ils comment traiter les autres membres de la collectivité avec respect et empathie ?



Y a-t-il des services publics, bénévoles ou privés à la disposition des personnes moins bien nanties ?

## PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET POSSIBILITÉS D'EMPLOI



***Penchez-vous sur les possibilités d'emploi qui s'offrent aux citoyens afin de mettre leur expérience et leurs compétences au service de la collectivité dans le cadre d'un travail rémunéré ou non. Ces possibilités sont-elles offertes aux aînés et aux personnes possédant diverses habiletés physiques et cognitives ?***

Les conseils et les comités comportent-ils une représentation de citoyens d'âges, de niveaux et de milieux différents ?

S'efforce-t-on de promouvoir des possibilités d'emploi flexibles et correctement rémunérées à l'intention des aînés ?

Existe-t-il des possibilités d'acquérir de nouvelles compétences, plus particulièrement dans le domaine des technologies informatiques ?

Existe-t-il des possibilités, pour les éventuels retraités, d'envisager d'autres façons de vivre après la retraite. Quelles options s'offrent à eux ?



Les politiques en matière de retraite soutiennent-elles les décisions des aînés qui désirent rester actifs sur le marché du travail ?

## COMMUNICATION ET INFORMATION



***Pensez à tous les modes de diffusion de l'information au sein de votre collectivité et demandez-vous si cette information est accessible, compréhensible et disponible en divers formats. Les citoyens sont-ils tous au courant des divers programmes et services offerts dans leur collectivité ?***

L'information est-elle diffusée régulièrement, largement et de manière coordonnée au sein de la collectivité ?

L'information est-elle fournie aux personnes qui peuvent être socialement isolées en recourant aux visites d'aide à domicile et de bénévoles ?

L'information est-elle diffusée aux endroits où les gens vaquent à leurs activités quotidiennes, comme les épiceries, les institutions financières, les bureaux de poste et les autres centres locaux ?



Existe-t-il des programmes de littératie, notamment en matière d'informatique ?

Existe-t-il des centres locaux où les gens peuvent avoir accès à un ordinateur et aux services Internet ?

L'information imprimée est-elle produite en gros lettrage bien lisible avec des en-têtes clairs pour indiquer les idées principales ?

## **SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SERVICES DE SANTÉ**

***Pensez aux moyens dont dispose votre collectivité pour donner un accès local aux services sociaux et de santé dont les citoyens ont besoin pour demeurer en bonne santé et conserver leur autonomie. Existe-t-il des services de santé et de soutien à domicile abordables (p. ex. soins personnels, services d'entretien ménager et de réparations) et offerts en temps voulu ?***



Y a-t-il une sélection de repas abordables dans la collectivité, par exemple, des repas livrés à domicile ou des dîners communautaires offerts régulièrement ?

Les établissements de soins pour bénéficiaires internes et les logements réservés aux personnes âgées sont-ils situés à proximité des services et du reste de la collectivité ?

Sur le plan administratif, les services sont-ils offerts de manière coordonnée et simple ?

Les services de santé et communautaires sont-ils accessibles aux personnes ayant des niveaux divers de mobilité ?

Les plans d'urgence communautaires tiennent-ils compte des vulnérabilités et des capacités des aînés et autres personnes ayant des besoins spéciaux ?

Fournit-on des renseignements aux familles qui prennent ou prendront soin de leurs proches ?



# OUTILS

Dans la présente section, vous trouverez une sélection d'outils. Chacun d'eux procure de l'information ou fournit un modèle à utiliser. Chaque outil est présenté sur une page (ou plus, en fonction de la longueur) afin qu'il soit possible de le copier aisément. Vous pouvez également consulter ces outils sur le site Web « La Saskatchewan amie des aînés ». Les utilisateurs peuvent adapter ces outils à leur contexte et à leurs besoins. [www.agefriendlysk.ca](http://www.agefriendlysk.ca)

- Outil ou sondage d'évaluation
- Discussion communautaire
- Modèle de plan d'action
- Rédaction d'un communiqué de presse
- Liens





# La Saskatchewan amie des aînés

## Outil d'évaluation de la convivialité à l'égard des aînés

Nous vous remercions de participer au présent sondage. Veuillez répondre aux questions en encerclant le chiffre correspondant à la réponse que vous considérez la plus précise. Gardez à l'esprit votre collectivité pour répondre aux questions. Nous recueillons des données concernant les services et les conditions au sein de votre collectivité et non dans d'autres villes ou municipalités.

Veuillez retourner le sondage d'ici le : \_\_\_\_\_ (Date)

À : \_\_\_\_\_ (Adresse)

Pour obtenir de l'information, adressez-vous à : \_\_\_\_\_ (Nom et téléphone)

**Veuillez encercler votre plage d'âge :**

**Moins de 40 • de 40 à 54 ans • de 55 à 64 ans • de 65 à 74 ans • de 75 à 84 ans • 85 ans ou plus**

**0 – Ne sais pas    1- Faible    2- Passable    3- Bon    4- Très bon    5-Excellent**

### 1) Trottoirs, sentiers, pistes ou aires de repos

Les trottoirs, les sentiers et les pistes sont bien entretenus et déneigés.	0	1	2	3	4	5
Aux intersections, les trottoirs s'abaissent au niveau de la chaussée, permettant ainsi aux personnes en fauteuil roulant, ou utilisant un scooter, de se déplacer dans la collectivité.	0	1	2	3	4	5
Des bancs ou autres sièges sont à la disposition des gens en bordure des trottoirs, des sentiers ou des pistes.	0	1	2	3	4	5
<b>Toilettes publiques et immeubles</b>	0	1	2	3	4	5
Dans les immeubles de la collectivité, des panneaux d'information efficaces orientent les gens vers les toilettes publiques.	0	1	2	3	4	5
Des rampes d'accès inclinées sont adaptées aux fauteuils roulants.	0	1	2	3	4	5
Mains courantes.	0	1	2	3	4	5

### 2) Transport et routes

Les routes et les rues sont bien entretenues.	0	1	2	3	4	5
Les routes et les rues sont bien éclairées.	0	1	2	3	4	5
Les places de stationnement réservées aux handicapés sont surveillées afin de s'assurer qu'elles sont disponibles pour ceux qui en ont besoin.	0	1	2	3	4	5
Un réseau bénévole ou informel de conducteurs est à la disposition des personnes qui ont besoin d'un transport.	0	1	2	3	4	5

### 3) Logement

Les logements sont situés à proximité des services.	0	1	2	3	4	5
Des soutiens abordables sont disponibles afin d'aider les aînés à demeurer dans leurs résidences.	0	1	2	3	4	5
Des possibilités de soins à long terme abordables sont offertes.	0	1	2	3	4	5
Des services tels que l'entretien de la cour et le déneigement sont offerts aux aînés à un prix abordable.	0	1	2	3	4	5
Des renseignements sur les programmes d'aide financière applicables à la modification et à l'entretien du domicile sont facilement accessibles aux aînés.	0	1	2	3	4	5

### 4) Respect et inclusion/participation sociale

Des activités communautaires réunissent différentes générations.	0	1	2	3	4	5
Il existe toute une gamme d'événements sociaux à l'intention des adultes de tous les âges.	0	1	2	3	4	5
Des activités physiques, récréatives, intérieures, extérieures, éducatives et culturelles sont offertes.	0	1	2	3	4	5
Les activités et les événements sont accueillis en des lieux accessibles pour tous.	0	1	2	3	4	5
Les organismes communautaires communiquent intentionnellement avec les aînés qui peuvent ne pas être en mesure de participer à la plupart des activités ou des événements.	0	1	2	3	4	5
Des organismes aident les aînés à assister aux événements communautaires.	0	1	2	3	4	5

### 5) Communication et information

L'information concernant les activités et les événements communautaires est affichée là où les aînés vaquent à leurs activités quotidiennes ou se réunissent.	0	1	2	3	4	5
Les réalisations des aînés sont soulignées dans les médias locaux.	0	1	2	3	4	5
J'utilise un ordinateur et Internet.	0	1	2	3	4	5

### 6) Participation communautaire et possibilités d'emploi

Les aînés sont encouragés à faire du bénévolat et à maintenir leur participation à la collectivité.	0	1	2	3	4	5
Les aînés peuvent occuper un emploi dans la collectivité.	0	1	2	3	4	5

### 7) Soutien communautaire et services de santé

Des médecins et des infirmiers praticiens sont à la disposition de la collectivité.	0	1	2	3	4	5
Des infirmières de la santé publique sont à la disposition des centres de santé et font des visites à domicile.	0	1	2	3	4	5
La livraison de repas est fournie à un prix abordable.	0	1	2	3	4	5
La livraison de l'épicerie, des médicaments et autres nécessités est fournie à un prix abordable.	0	1	2	3	4	5
Le transport à destination des rendez-vous médicaux est fourni à un prix abordable.	0	1	2	3	4	5
Des services de santé tels que l'ergothérapie, la physiothérapie, les examens de la vue, les soins dentaires et les soins des pieds sont offerts.	0	1	2	3	4	5
Des programmes comportant des services de santé mentale, des mammographies, des cliniques du diabète et des groupes de soutien aux cancéreux sont offerts.	0	1	2	3	4	5

***Si vous avez plus de commentaires, veuillez les ajouter sur feuille séparée.***

## **DISCUSSION COMMUNAUTAIRE**

Les points suivants, que nous réunissons sous le titre « discussion communautaire », sont tirés du mouvement World Café qui encourage les organismes et les collectivités à trouver des moyens créatifs de dépasser les considérations habituelles, à « sortir des sentiers battus », afin de créer de nouvelles possibilités d'action et un changement culturel.

Une discussion communautaire est un processus de conversation structuré qui a pour but de faciliter les discussions ouvertes et intimes, et de relier les idées au sein d'un groupe important afin d'avoir accès à la sagesse collective réunie dans la salle. Les participants se déplacent entre différentes tables où ils entretiennent une discussion continue en réponse à un ensemble de questions prédéterminées et axées sur des objectifs particuliers.

Si vous souhaitez que les résidents de la collectivité tiennent une discussion générale sur les divers aspects des possibilités conviviales à l'égard des aînés, il s'agit d'un moyen stimulant et commode d'y procéder.

### **Préparation effectuée par le groupe organisateur**

- Relevez les questions que vous souhaitez poser. Si vous savez ce que vous voulez trouver, votre annonce de l'activité sera plus claire. Prévoyez, pour l'instant, cinq ou six questions connexes. À titre d'exemple, vous pouvez cibler trois ou quatre « domaines d'intérêt » d'une collectivité-amie des aînés. Il est également utile d'incorporer des questions concernant l'inclusion des aînés et les moyens que la collectivité utilise actuellement pour intégrer les gens. Par exemple, les organismes communautaires communiquent-ils intentionnellement avec les aînés qui ne participent plus autant qu'auparavant ? Les organismes offrent-ils de l'aide aux aînés afin qu'ils assistent aux événements communautaires ?
- Une activité telle qu'une discussion communautaire se passe toujours mieux si une collation est prévue ! Prenez des dispositions afin d'offrir une collation comme du café, du thé, de l'eau, des jus ou des boissons gazeuses – ce qui convient le mieux à votre collectivité.
- Recueillez les résultats de la discussion communautaire. Un petit groupe de travail peut trier et rassembler les réponses qui s'ajouteront aux données que le Comité ami des aînés utilisera.
- Consignez le processus et les résultats dans vos dossiers du Comité ami des aînés pour quand vous procéderez à une autre évaluation.

## Modèle de plan d'action

**Nom du domaine :**

*Utilisez le diagramme suivant pour chaque projet ou initiative que vous prévoyez*

**A : Intitulé de projet :**

Stratégies – Comment allons-nous procéder ?	Ressources – De quoi disposons-nous ? De quoi avons-nous besoin ?	Partenaires potentiels – Qui collaborera avec nous ?	Affectation des tâches – Qui d'autre Apportera son aide ?	Priorité et calendrier (p. ex. 1 mois, 3 mois, un an) Priorité – élevée, moyenne, faible

**B : Liste des résultats escomptés**

À court terme		Évaluation des progrès réalisés
À moyen terme		
À long terme		

**C : Avancement et évaluation**

Date	Avancement de l'initiative/la mesure (Qu'est-ce qui s'est passé jusqu'ici ?)	Évaluation (ce qui a bien fonctionné, les problèmes, les apprentissages)

## Rédaction d'un communiqué de presse efficace

**Papier à en-tête officiel :** Si votre organisme a un papier à en-tête, utilisez-le. Dans le cas contraire, indiquez au moins le titre de votre organisme – Comité ami des aînés – centré en haut de la page.

**Communiqué de presse :** Assurez-vous que les mots « Communiqué de presse », écrits en caractères de 24 points, sont placés du côté gauche de la page.

**Date :** Indiquez la date courante quelques lignes plus loin, du côté droit de la page, en caractères de 12 points, puis, immédiatement en dessous, la mention POUR PUBLICATION IMMÉDIATE.

**Titre :** Il est recommandé de prendre le temps d'élaborer un titre accrocheur qui attirera l'attention des médias. Utilisez la voix active et évitez l'emploi des articles définis et indéfinis. Écrivez le titre en caractères gras de 15 points et centrez-le.

**Ligne sous le titre :** La première ligne que vous lisez dans le corps du communiqué doit indiquer le lieu et la date de l'événement en caractères de 12 points, en harmonie avec le corps du communiqué, p. ex. Village de Floral, le 14 septembre 2015 – L'ancien Centre pour aînés de Floral ouvrira à nouveau ses portes sous le nom de Centre communautaire de Floral, à l'intention des personnes de tous les âges.

**Accroche :** Votre communiqué de presse sera plus efficace s'il comporte une citation ou un fait intéressant, par exemple : « Avec l'aide d'une subvention de la fondation XX, des rénovations ont été apportées pour améliorer l'accessibilité et créer de nouveaux locaux à l'intention des personnes de tous les âges. Un « studio d'enregistrement » spécial, doté de matériel son et vidéo, pourra y être utilisé pour produire des clips vidéo ou sonores. »

**Corps du texte :** Commencez par présenter les renseignements les plus importants. Rédigez en paragraphes courts, d'une ou deux phrases chacun. Utilisez toujours des termes simples et la voix active. Présentez simplement les faits.

**Citation :** Vous pouvez accroître l'intérêt en citant une personne directement concernée.

**Paragraphe passe-partout :** Il s'agit d'écrire une ou deux phrases de présentation de votre organisme et, si vous avez des collaborateurs, d'indiquer les renseignements essentiels de chacun des organismes.

**Marque terminale :** – 30 –, – ### – ou – fin – centré au bas de la page.

**Coordonnées :** Les renseignements doivent être précis et complets afin que les médias puissent communiquer avec quelqu'un pour obtenir des précisions ou commencer à planifier un reportage pour la presse écrite, la télévision, la radio ou un autre média.

## Liens

Voici des liens (en anglais) menant vers des sites Web renfermant une multitude de renseignements pratiques et d'exemples de projets réalisés dans la province, ou dans des collectivités, en matière de convivialité à l'égard des aînés.

<http://afc.uwaterloo.ca/index.html>

<http://www.agefriendlymanitoba.ca/>

<http://www.seniors.alberta.ca/seniors/age-friendly-alberta.html>

<http://planh.ca/take-action/healthy-society/inclusive-communities/page/age-friendly-and-child-friendly-communities>

<http://bchealthycommunities.ca/agefriendly>

<http://agefriendlysk.ca> [www.intergenerational.ca](http://www.intergenerational.ca)

# **RECONNAISSANCE DES COLLECTIVITÉS À TITRE D'AMIES DES AÎNÉS**

## **Reconnaissance des collectivités à titre d'amies des aînés**

Le SSM a pris l'initiative d'encourager les villes, les municipalités et les villages de la Saskatchewan à devenir amis des aînés et de les appuyer dans cette démarche.

Plusieurs assemblées amies des aînés ont été tenues, et toutes les collectivités des alentours ont été invitées à y assister et à se renseigner sur ce mouvement d'envergure canadienne et mondiale. Avec l'appui d'un membre du personnel responsable du programme du SSM, le Comité ami des aînés organise les assemblées et consigne la participation et l'intérêt.

Les villes, les municipalités et les villages qui répondent à l'invitation à entreprendre la démarche de convivialité à l'égard des aînés deviennent membres de la collectivité-amie des aînés de la Saskatchewan. Le Comité ami des aînés a répondu aux demandes d'aide à mesure que des collectivités ont commencé à vouloir atteindre les jalons nécessaires pour devenir officiellement des collectivités-amies des aînés. Au fur et à mesure qu'un nombre croissant de villes, de municipalités et de villages se mobilisent, le SSM développe sa capacité d'apporter du soutien. Un groupe de conseillers en ressources reçoit actuellement une formation et sera mis à la disposition des secteurs locaux. Mais surtout, toutes les collectivités qui ont entrepris la démarche de convivialité à l'égard des aînés figurent dans le registre des collectivités-amies des aînés. Des plans sont en place afin de parrainer un événement annuel où des représentants peuvent se réunir pour apprendre, comparer les expériences, les stratégies, les défis et les réussites, et ainsi se soutenir et s'encourager mutuellement.

Lorsque les collectivités ont franchi trois jalons, elles peuvent être reconnues à titre de collectivité-amie des aînés. La collectivité devrait alors aviser le Comité ami des aînés du SSM qui avisera à son tour l'Agence de la santé publique du Canada que cette ville, cette municipalité ou ce village est une collectivité-amie des aînés. Les collectivités reconnues à ce titre peuvent utiliser cette désignation pour décrire les installations de leur collectivité.

Les collectivités-amies des aînés continueront à participer en faisant de leur collectivité un milieu de vie plus attrayant et plus sain, non seulement pour les aînés, mais pour les personnes de tous les âges.



# Collectivités-amies des aînés du Canada

## Les CAA reconnues

(Reconnaissance pancanadienne des CAA)

